

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
People's Democratic Republic Of Algeria
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministry of Higher Education and Scientific Research



المدرسة العليا للفلاحة بمستغانم
الشهيد محمد الامجد بن عبد المالك

PROCES VERBAL DU

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ECOLE N° 04/ 25-26 du 05/05/2026

En l'an deux mille vingt-six, le cinq Mai à 13h 30', s'est tenue à la salle des réunions de l'Ecole Supérieure d'Agronomie de Mostaganem une séance extraordinaire du Conseil Scientifique de l'Ecole (CSE), présidée par M. Ammar TIAIBA, Directeur de l'école et Président de son conseil scientifique.

Etaient présents

Pr. BELHAOUARI Benkhedda

Dr. OULD KADDOUR Souad

Dr. MAHDEB Djamilia

Mme. GALFOUT Amina

Dr. FELLOUS Samir

Dr. BENDJEBARA Salima

Dr. DJELMOUDI Younes

Dr. MAHIOU DJAMEL

Dr. CHERAIT Asma

Pr. BOUZAOUINA Mohammed

Pr. BELKACEMI Louiza

Pr. GHOMARI Samia

Dr. BERBER Amel

Etaient absents

Dr. LITIM Miloud

Dr. GOURINE Mohamed

Pr. BESSAHA Hassiba

Pr. SAHRAOUI Rahima

Dr. NEGGAR Oumeldjilali

Dr. ZAIDI HACHEMI

Dr. BOUKHARI Rachid

Ordre du jour

1- Traitement des demandes de mobilité à l'étranger poste arrêté 345

2- Divers

Ouverture de la séance

Une fois le quorum vérifié et jugé atteint, le Président a souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres du CSE présents. Directement il a ouvert la séance en énumérant pour validation les points inscrits à l'ordre du jour suscité.

1. Traitement des demandes de mobilité à l'étranger poste arrêté 345

Avant de traiter ce point par les membres du conseil, le président à rappeler que cette fois-ci, le traitement des demandes s'effectuera suivant l'arrêté n° 345 du 09 Mars 2026 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger, en tenant compte les nouveaux critères d'évaluation des dossiers de candidature. Le président à rappeler aussi que la priorité sera donnée aux demandes de mobilité en vue d'apprentissage de la langue anglaise dans les pays anglosaxons (tableau 01).

Pour présenter les demandes, le président à donner la parole au Directeur Adjoint chargé des Relations Extérieures Dr. Samir FELLOUS qui a informé les membres du conseil que la plateforme de candidature relative à la mobilité à l'étranger a été réouverte de nouveau après promulgation de l'arrêté 345 et les dossiers de candidature au nombre de 31 pour les enseignants chercheur (tableau 01 et 02) et de 03 pour les doctorants (tableau 03) ont été réévalués le 06 avril 2026 par la commission d'évaluation le 23 février 2026.

Au terme de cette présentation, le président est intervenu afin d'apporter des précisions concernant les demandes de mobilité relatives à l'apprentissage de la langue anglaise (programme spécial de la tutelle). Il s'est engagé, en sa qualité de Directeur de l'école, à accorder une attention particulière à ces demandes et à les prioriser au même terme que les demandes formulées par les doctorants. Après discussion, les membres du Conseil Scientifique ont approuvé à l'unanimité les propositions formulées en accordant un avis favorable à l'ensemble des demandes sous réserve de suffisance de moyens financiers.

Tableau 01 : liste des candidatures à l'apprentissage de la langue anglaise

N°	Nom et prénom	Destination	Observation
01	BELKACEMI Louiza	Angleterre	Formation Anglais
02	SAIDANE Fatima Zohra	Angleterre	Formation Anglais
03	BERBER Amel	Angleterre	Formation Anglais
04	BEHELAGHEM Nadia	Angleterre	Formation Anglais
05	MEHDEB Djamila	Angleterre	Formation Anglais
06	FELLOUS Samir	Angleterre	Formation Anglais

Tableau 02 : liste des candidatures SSHN

N°	Nom et prénom	Destination	Observation
01	BERRIGHI Nabila	Turquie	
02	NEGGAZ Nour Elhouda	Espagne	
03	BELABES Mohamed	Espagne	
04	GHOMARI Samia	France	
05	CHERAIT Asma	Espagne	
06	OULED KADDOUR Souad	Espagne	



07	CHADLI Aicha	Italie	
08	HACINI Mohammed El Mahdi	Espagne	
09	LABDAOUI Zine Eldine	Espagne	
10	BOUDEROUA Yousra	France	
11	BERROUAGUIA Karim	Espagne	
12	KHATEM Rachid	Espagne	+ 02 jours
13	CHEMOURI Somia	Espagne	
14	LIAZID Hidya	France	
15	EL AFFIFI Mohamed	Espagne	
16	NAGGAR Oum El Djilali	Espagne	
17	BERBER Nadia	France	
18	BOUTAIBA Mohamed	France	
19	HOUARI Fatima Zohra	Espagne	
20	DJLMOUDI Younes	Espagne	
21	KHELOUFI Souad	Espagne	
22	MEBARKI Mohammed Nadhir	Espagne	
23	GHALEM Amina	Espagne	
24	BELHOUARI Benkhadda	Italie	
25	TIAIBA Ammar	Allemagne	

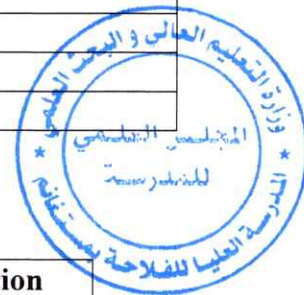


Tableau 03 : liste des doctorants

Nom et Prénom	Destination
BOUTALBI Nour Elhouda	Portugal
DJELLIL Hadjer	Espagne
AOUNALLAH Wafaa	Espagne

A la fin de la discussion de ce point, le président à rappeler l'ensemble des membres qu'en vue de promouvoir les enseignements en langue anglaise, la porte reste ouverte pour changer de destination en optant pour une mobilité d'apprentissage de cette langue.

3. Divers

S'agissant des divers, trois points sont inscrits pour discussion :

1. **Expertise d'ouvrage scientifique** : Le Président du CSE a présenté aux membres un manuscrit d'un livre scientifique intitulé "*Plant Biology*" que Dr. Djamila MEHDEB, Safia CHAHBAR et Yamina OMAR souhaitent l'éditer. A cet effet, les auteurs demandent au conseil une expertise scientifique du document. Après concertation, les membres ont opté pour Pr. BELKHODJA Moulay de l'Université Oran 1 et Pr. ZEDDAM Abdelghani de l'Université de M'sila pour l'expertise scientifique, ainsi que Dr. Nora Aït Oufella de l'ESA de Mostaganem pour la révision linguistique.

2. **Modèle National de Politique de Propriété Intellectuelle pour les Etablissements d'Enseignement Supérieur Algériens** : En vue d'avoir l'avis du Conseil Scientifique, le CATI de l'école via le Directeur Adjoint chargé de la PG et de l'innovation a

présenté un document relatif à la politique nationale de la propriété intellectuelle, après discussion, les membres ont exprimé leur avis favorable à ce modèle.

3. **Revue scientifique** : En dernier point, outre sa qualité de Directeur de l'école, le Président du CSE a invité les membres de se concerter, en associant l'ensemble des enseignants, pour lancer à l'école une revue scientifique et a chargé Pr. Samia GHOMARI de mener et coordonner les réflexions et préparer le dossier y afférent en vue de validation du projet avant la fin de l'année.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président du CSE a réitéré encore ses remerciements à l'ensemble des membres et la séance est levée le même jour, du même mois de la même année à 15h 30'.

Le Président du Conseil Scientifique

